

ont des questions à faire sur ce Cérémonial à me les présenter le plus tôt possible *par écrit*, en indiquant le No. dont il s'agit.

Cette demande que je vous adresse, fait assez connaître combien je désire que cet ouvrage soit étudié dès maintenant par tous les membres du clergé.

IV.

Si vous n'avez pas encore répondu à ma circulaire du 3 septembre, au sujet de la Société Ecclésiastique de St. Michel, vous êtes instamment prié de le faire au plus tôt.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E. A. ARCIL DE QUÉBEC.